ZOOM SUR LA DÉMARCHE

D'INFORMATION ET DE CONCERTATION

L'équipe projet a souhaité entretenir un dialogue constructif avec les acteurs locaux à chaque étape. C'est dans cette optique que plusieurs dispositifs ont été mis en place avec l'appui de l'agence Tact, en charge de ce volet :

Avec les élus et le comité de pilotage éolien :

Des points réguliers lors des avancées du projet

Avec les riverains :

- Un porte-à-porte pour les informer du projet et recueillir leurs questions
- Des ateliers dédiés

Avec le grand public :

- Une information régulière via le bulletin municipal
- Une lettre d'information
- Un site internet

Si vous avez des questions, vous pouvez nous contacter : Agence Tact — tél : 02 53 35 40 04 — fanny.bousquet@agencetact.fr

OÙ EN SOMMES-NOUS?

Une fois déposé en préfecture, le dossier sera instruit par une vingtaine de services de l'État. Cette procédure dure entre 10 et 12 mois. C'est durant cette période qu'une enquête publique se tiendra. À l'issue de l'instruction, la décision du préfet interviendra dans les 3 mois suivant la clôture de l'enquête publique.

- Études de pré-faisabilité
- l^{ère} audition devant le comité de pilotage éolien
- Réalisation des études techniques et environnementales
- Choix de l'implantaion finale

Printemps:

- Décision préfectoral



- Délibération favorable à l'unanimité du conseil municipal
- Accords fonciers
- Lancement des études fauneflore
- Négociation avec l'armée de l'air (radar de Corcoué-sur-Logne)
- Finalisation du dossier et dépôt de la demande d'autorisation environnementale en préfecture
- Automne / Hiver:
- Enquête publique



Un parc éolien génère des retombées fiscales pour la commune, la communauté de communes, le département et la région. Ces nouvelles ressources profitent à tous les habitants car elles peuvent être employées pour entretenir les infrastructures actuelles et améliorer les services municipaux. Au total, c'est plus de 100 000 à 120 000 * euros annuels qui bénéficieront aux collectivités.

* Le calcul des retombées fiscales est en partie indexé sur la puissance nominale des éoliennes (3,0 ou 3,6 MW).



#01



PROJET ÉOLIEN PAZ'ÉOLE NORDEX

COMMUNE DE SAINTE-PAZANNE

Madame, Monsieur,

Depuis début 2017, Nordex travaille au développement d'un nouveau projet éolien sur la commune de Sainte-Pazanne et plus précisément entre la voie ferrée menant à Saint-Gilles-Croix de Vie, à proximité des RD 61 et RD 95

Nordex a mené à bien l'ensemble des études de faisabilité nécessaires sur le terrain avec l'accord du comité de pilotage éolien de la commune et du conseil municipal. Aujourd'hui, le projet est finalisé : 3 éoliennes de 150 mètres de haut en bout de pales et d'une puissance de 3 à 3,6 MW chacune sont prévues.

Ce projet permettra de produire plus de 20 GWh d'électricité par an, soit la consommation électrique de plus de 10 000 personnes. Cette production d'électricité renouvelable et locale participe à l'atteinte des objectifs fixés à l'échelle nationale en matière de transition énergétique et de lutte contre le changement climatique.

Le dossier de demande d'autorisation environnementale du projet sera déposé au 2ème trimestre 2019. Une enquête publique se tiendra dans les 6 mois à venir pendant laquelle chacun pourra consulter le dossier, donner son avis et faire part de ses remarques au commissaire-enquêteur. À l'issue de cette phase de consultation, le préfet décidera d'autoriser ou non le projet.

Ce bulletin d'information vise à vous présenter les éléments essentiels du projet Paz'Éole. Nous restons également à votre disposition afin de répondre à vos questions.

Nous vous souhaitons une agréable lecture.

L'équipe projet



Vous souhaitez en savoir plus ?

http://saintepazanne.projet-eolien.com/

http://www.nordex-france.fr/

NORDEX

QUI SOMMES-NOUS?

Nordex est un acteur majeur de l'éolien en France avec près de 150 parcs en exploitation et plus de 2 000 MW installés sur l'ensemble du territoire.

Son équipe participe à l'ensemble des étapes nécessaires à l'implantation et l'exploitation d'un parc éolien : depuis l'identification du site, la coordination des études jusqu'à la construction des machines et la maintenance durant l'exploitation.



LÉGENDE

Haies habitats naturels Zone tampon de 50 m

65 m aux routes 150 m à la voie

L'ESSENTIEL DU PROJET

PAZ'ÉOLE

La zone d'étude se situe entre la Foucaudière et le Bois Flamberge. L'implantation de ces 3 éoliennes a été définie à l'issue d'une série d'études techniques, acoustiques, environnementales et paysagères réalisées localement qui ont permis d'identifier les enjeux et les contraintes du site. Elle résulte également de discussions en amont avec les différentes administrations. Le choix de l'implantation a été fortement orienté par les contraintes militaires existantes liées au radar de Corcoué-sur-Logne (44).

PAZ'ÉOLE EN CHIFFRES



3 ÉOLIENNES

De type N131 d'une hauteur totale en bout de pale de 150 mètres



10 500 TONNES DE CO. ÉVITÉES PAR AN

Soit les émissions en moyenne d'environ 4 200 voitures



20 GWh D'ÉLECTRICITÉ PRODUITS PAR AN

Plus de 10 000 personnes alimentées en électricité

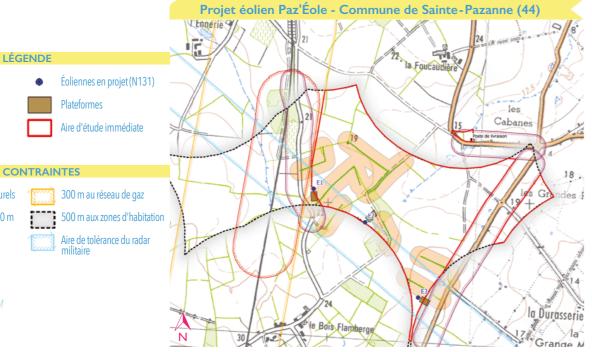


40 000 €/AN

En retombées économiques directes pour la commune

100 000 À 120 000 €/AN

En retombées fiscales annuelles pour les collectivités (commune, intercommunalité, département, région...)



0 100 200 300 400 500 m

NOTRE VOLONTÉ :

LIMITER LES IMPACTS DU PROJET

Maintenant que les études sont finalisées, Nordex dispose d'une connaissance approfondie du territoire et de ses sensibilités. Malgré la faible marge de manœuvre induite par la contrainte du radar militaire, l'équipe projet a défini une implantation de moindre impact et de meilleure production électrique. Pour ce faire, l'équipe projet applique la logique «éviter-réduirecompenser» afin de minimiser les impacts éventuels à l'aide de différents types de mesures. Cette étude d'impact est nécessaire au dépôt du dossier en préfecture.

PRÉSERVER AU MIEUX L'ÉCOSYSTÈME

Le bureau d'études Ouest 'am a réalisé des expertises de terrain sur la faune, la flore et les habitats naturels durant une année complète afin de couvrir l'ensemble du cycle naturel. Un inventaire des espèces animales et végétales a été réalisé sur le site et ses abords. Ce diagnostic a permis d'identifier les enjeux naturalistes au sein de la zone d'étude. L'implantation définie a cherché à s'éloigner notamment au maximum des haies existantes.

Au-delà des mesures d'évitement et de **réduction**, des mesures compensatoires ont été préconisées par les experts comme :

- La création et la réhabilitation de zones
- La replantation de haies

S'INTÉGRER AU PAYSAGE EXISTANT

L'implantation du parc s'inscrit en cohérence avec les éoliennes avoisinantes, avec notamment un nombre d'éoliennes et une orientation comparable.

Des photomontages ont été réalisés afin d'analyser l'intégration paysagère du projet, notamment depuis les hameaux limitrophes, les bourgs à proximité, les axes routiers et les éléments patrimoniaux et touristiques identifiés au préalable.

LIMITER LE NIVEAU SONORE DES ÉOLIENNES

Une étude acoustique approfondie a été menée en amont. Elle consiste à mesurer le niveau sonore ambiant depuis les habitations riveraines du site d'étude (le Bois Flamberge, l'Ennerie, la Duracerie, la Foucaudière).

Une fois l'implantation arrêtée, le bruit des éoliennes a été modélisé afin de vérifier que le projet respecte bien les niveaux sonores imposés par la réglementation. Dès la mise en service du parc éolien, des vérifications seront effectuées.

Les pales des éoliennes choisies seront munies de **serrations** qui réduisent les turbulences générées par les effets de frottement de l'air sur les pales. Il en résulte alors une réduction des émissions sonores à la source et surtout au voisinage.



Exemple de pale équipée de peignes acoustiques appelés "serrations



